

Référence : Rpt 007/14



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Projet 00083239

**« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en
Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique
2011-2020 et des objectifs d'Aichi ».**

Rapport atelier régional Sud-Ouest

Adrar- Timimoun, le 04 février 2015

Rapport élaboré par :

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Avec la contribution de :

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ MATE)

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

Organisation de l'atelier :

➤ ***Unité de gestion du projet :***

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ Sous Directrice MATE)

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

➤ ***Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement :***

Mouali Mohamed (Directeur Général - ONEDD)

Naitkaci Lydia (Ingénieur)

➤ ***Direction de l'Environnement de la Wilaya d'Adrar :***

Benyoucef Mohamed (Directeur de l'Environnement de la Wilaya d'Adrar)

Nous exprimons tous nos vifs remerciements pour M. le Directeur de l'environnement de la Wilaya d'Adrar et son personnel pour leur étroite collaboration dans l'organisation de cet atelier régional et leur contribution à sa réussite.

Introduction

Le 04 février 2015, la wilaya d'Adrar a accueilli le cinquième atelier régional sur l'élaboration et la définition des objectifs nationaux de biodiversité. Cet atelier s'est effectué dans le cadre du processus participatif pour l'élaboration de la Stratégie et des plans d'actions nationaux de biodiversité (SPANB) et a rassemblé les Wilayas du Sud-Ouest. En effet, quatre ateliers régionaux ont précédé cet atelier et ont été organisés à Alger, Annaba, Oran et Biskra ayant regroupé respectivement les Wilayas du Nord-Centre, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Est. Une note conceptuelle a été transmise aux participants avant la tenue de l'atelier afin de présenter le contexte et les objectifs de l'atelier (Annexe I).

L'atelier a concerné les 06 Wilayas de la région Sud-Ouest à savoir Adrar, Bechar, El-Bayadh, Tindouf, Nâama et Tamanrasset, ainsi que la Wilaya d'Alger. Il a regroupé un total de 36 participants qui ont représenté les secteurs suivants l'Environnement, les Forêts, l'Agriculture (DSA), la Culture à travers les Parcs Culturels, Direction des Ressources en Eau (DRE), la Direction de la Pêche et les Ressources Halieutique (DPRH), la Recherche Scientifique à travers les universités et l'Institut de Recherche Forestière (INRF), les Associations Locales, le CNDRB, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), l'ONEDD et le PNUD (Unité de gestion de projet). (Liste participants en annexe II).

Objectif de l'atelier

L'atelier avait pour objectif général d'identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Il a visé également à définir les objectifs nationaux en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique en se basant sur les recommandations de l'atelier.

Déroulement de l'Atelier

L'atelier a été tenu au niveau de l'Hôtel « Ksar Massine » de la commune de Timimoun (Wilaya d'Adrar). Il a été animé par M. Belloula Tayeb Inspecteur Régional Sud-Est de l'Environnement. L'atelier s'est déroulé en quatre sessions (Programme en Annexe III) :

- ✓ **Allocution d'ouverture de l'atelier**
- ✓ **Présentation du projet et des objectifs de l'atelier**
- ✓ **Groupes de travail thématiques**
- ✓ **Restitutions des résultats des groupes de travail thématiques**

1- Allocution d'ouverture de l'atelier

Monsieur Belloula Tayeb, Inspecteur Régional de l'Environnement Sud-Est, a adressé les remerciements à l'ensemble de l'assistance pour avoir accepté de prendre part à l'atelier et leur a exprimé la bienvenue.

L'allocution d'ouverture a été donnée par le Chef de Daira de Timimoun. Il s'est exprimé au nom de Monsieur le Wali d'Adrar et a exprimé la bienvenue à l'ensemble des participants à cette rencontre régionale et leur a adressé les remerciements pour avoir accepté de prendre part à l'atelier. Il a en outre mis l'accent sur l'importance du développement durable et de l'environnement. Il a ajouté que l'Algérie accorde un grand intérêt à ces aspects et comme preuve il y a eu la création d'un Ministère de l'Environnement. Il a exprimé l'importance du rôle de tous de la population au décideur dans le domaine de la protection de l'environnement. Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux de cette rencontre et a déclaré l'ouverture des travaux de l'atelier.



Photo 1 : Allocutions d'ouverture



2- Présentation du projet et des objectifs de l'atelier

La présentation du projet et des objectifs de l'atelier a été donnée par Mme. Laouar, Sous-directrice des sites, paysages, des aires protégées et du patrimoine naturel et biologique et Directrice Nationale du Projet (DNP). Elle a adressé les remerciements aux participants pour leur présence à l'atelier.

Elle a commencé la présentation en donnant l'historique de la stratégie qui a commencé par la signature de la CBD en 1995 par l'Algérie suivie par l'élaboration de la stratégie en 2000. Elle a rappelé que suite à la COP en 2010 les pays parties de la CBD devaient réviser et actualiser leur stratégie nationale de biodiversité.



Photo 2 : Présentation du projet

Elle a par la suite exposé le déroulement du projet en deux phases :

- ✓ Une première phase qui a porté sur l'état des lieux de la biodiversité
- ✓ et une deuxième phase qui se rapporte à l'élaboration de la SPANB, qui commence par l'élaboration des objectifs nationaux en concertation avec les secteurs concernés d'où l'organisation des ateliers régionaux.

Elle a insisté sur l'utilité de définir ces objectifs nationaux qui permettent de :

- Mesurer les progrès aux niveaux national et mondial et rendre compte ;
- Établir les responsabilités pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité;
- Communiquer l'état et les tendances de la biodiversité pour les décideurs et le public.



La DNP a exposé les caractéristiques de ces objectifs nationaux qui doivent être :

- En relation avec les principaux enjeux de la biodiversité dans le pays;
- Spécifiques (plus précis que les objectifs mondiaux);
- Mesurables (quantifiés);
- Ambitieux - ne se limitent pas aux ressources existantes;
- Réalistes (crédibilité de la planification de la biodiversité);
- Temporellement définis ;
- être développés en utilisant un processus participatif multilatéral;
- être limitées en nombre (environ 5-10 objectifs).

Elle a expliqué que ces objectifs nationaux doivent :

- Répondre aux trois objectifs de la Convention (conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages) et les cinq buts stratégiques;
- Aboutir à l'élaboration de la SPANB;
- Permettre d'atteindre les objectifs d'Aichi;

Elle a exposé les cinq buts stratégiques du plan stratégique de la biodiversité. Elle a terminé la présentation en expliquant le déroulement de l'atelier en quatre groupes thématiques et a sollicité les participants à choisir un groupe de travail auquel ils souhaitent participer.

3. Groupes de travail

Quatre groupes thématiques de travail ont été identifiés selon les thèmes suivants :

- 1- **Groupe travail 1** : Institutions et réglementation.
- 2- **Groupe travail 2** : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.
- 3- **Groupe travail 3** : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.
- 4- **Groupe travail 4** : Stratégies de formation et de recherches.

Chaque groupe de travail était constitué d'un modérateur et d'un rapporteur (Tableau 1).

Tableau 1 : Organisation des groupes de travail

N°	Groupe de travail	Modérateur	Rapporteur
1	Institutions et réglementation	M. Belloula Tayeb	Mme. Lamine Amel
2	Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité	M. Boumezber Amar	M. Ould Mohamed Youcef
3	Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation	M. Nouari Ahmed	M. Badaoui Laarbi
4	Stratégies de formation et de recherches	M. BENARADJ Abdelhak	M. Louakel Cheikh



4. Résultats des groupes de travail

La séance de restitution des résultats a été animée par la Directrice Nationale du Projet (DNP) (Photos annexe IV).

Groupe travail 1 : Institutions et réglementation

Ce groupe a regroupé 08 participants représentant uniquement le secteur de l'environnement à travers les Directions de l'environnement des Wilayas de Naama, Adrar, Tindouf, Béchar et Tamanrasset. Afin d'orienter les discussions, les participants ont débattu les points suivants :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- ✓ de coordination institutionnelle afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ de développement des politiques de vision commune et de synergie afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ d'application des mesures réglementaires afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ d'intégration efficace de la biodiversité dans les programmes de développement.

Les participants se sont accordé que la mise en valeur de la diversité biologique doit passer d'abord par la sensibilisation des pouvoirs de décision, par son intégration quotidienne dans tous les domaines. Les débats du groupe ont abouti aux recommandations suivantes :

1/ Coordination institutionnelle

Vu le nombre d'intervenants sur le terrain, la création d'une institution au niveau local, régionale et national (par exemple le CNRDB)

2/ Développement des politiques

Proposition de création d'une commission au niveau de wilaya pour la gestion et la conservation de la biodiversité locale.

3/ Application de mesures réglementaires

Création d'un bureau dans chaque commune pour la préservation et la conservation de la biodiversité (Comme le BHC).

4/ Programmes de développement

Dans toute nomenclature de l'investissement public et de développement (communal, wilayal, sectoriel, central, fonds, etc.), il faut inclure des rubriques spécifiques pour la biodiversité.



Groupe travail 2 : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.

Ce groupe de travail était le plus représenté avec un total de 14 participants des secteurs des Forêts, Environnement, DSA, INRF, CNDRB, Parcs Culturels et MATE. Ils ont abordé les questions suivantes :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- de conservation *in-situ* et *ex-situ* de la biodiversité.
- de connaissance et de valorisation de la biodiversité.
- de valorisation des savoirs faire liés à la biodiversité pour une utilisation durable.
- d'appui et d'incitation aux populations locales qui jouent un rôle dans la préservation de la biodiversité.

Les discussions étaient axées surtout sur le rôle des secteurs dans la protection de l'environnement en général, ainsi que leur implication dans la préservation et valorisation de la biodiversité. L'importance de la conservation *in-situ* et *ex-situ* a été largement discutée de même que la connaissance, la formation et la recherche ainsi que le renforcement de capacités en relation avec la préservation, la valorisation et l'utilisation de la biodiversité y compris la valorisation du savoir et savoir faire.

A l'issue des débats, les participants du groupe 2 ont apporté les recommandations suivantes :

1/Conservation in-situ et ex-situ

- Multiplier la création des aires protégées de toute catégorie (amendement de la loi si nécessaire pour rajouter d'autres catégories).
- Multiplier la création d'aires protégées à l'intérieur des parcs culturels et renforcer la coordination intersectorielle au sein de ces territoires.
- Réhabiliter et restaurer les aires protégées existantes.
- Créer de grands ensembles protégés (parcs régionaux, réserves régionales,...).
- Prioriser la création de réserves pour les espèces en voie de disparition (Gazelle, Outarde, Mouflon,...).
- Augmenter le nombre de sites protégés classés à l'échelle internationale (ONU,..).
- Mise en place d'une police de l'environnement et renforcement de celles qui existent (police forestière, hydraulique,...) pour une protection efficace de la biodiversité.
- Adapter les textes législatifs à la réalité du terrain et aux objectifs.
- Mise en place de banques génétiques.



- Elaboration d'une carte nationale de la biodiversité appuyée par l'outil SIG.
- Réhabiliter et créer des jardins et conservatoires botaniques.
- Interdire la délivrance de dérogations de chasse des espèces protégées à certains étrangers.
- Lancer une étude de l'impact des forages de renforcement de la foggara.
- Evaluer l'impact de la mise en valeur agricole sur les parcours steppiques.

2/ Meilleure connaissance pour une meilleure gestion

- Multiplier les études et recherches.
- Mise en place de banques de données sur la biodiversité au niveau des administrations techniques concernées.
- Renforcer la formation des agents et cadres techniques sur la biodiversité.
- Mettre en place localement des antennes du CNFE.
- Assurer des formations sur la biodiversité au profit de la gendarmerie, armée nationale, police et douane pour une meilleure surveillance de la biodiversité aux frontières.
- Evaluer l'impact des mutations socio-économiques sur la biodiversité.

3/ Valorisation des savoirs et savoir-faire locaux (ce point a été qualifié de point essentiel de la stratégie)

- Réaliser un inventaire exhaustif des savoirs et savoir-faire.
- Identification des populations, groupes ou personnes ressources.
- Renforcement des capacités des populations et leur accompagnement.
- Vulgarisation des bonnes pratiques protectrices de la biodiversité et leur multiplication, etc.

4/ Appui et incitation des populations locales

- Incitation des populations à l'usage de variétés et cultivars locaux.
- Conditionnement de l'aide de l'Etat par « une bonne conduite écologique » des populations bénéficiaires.
- Adopter l'approche participative dans la stratégie.
- Contrôle de la transhumance avec l'appui des populations locales.

Divers

- Favoriser l'intersectorialité dans la préservation de la biodiversité.
- Adjoindre à la stratégie une approche suivi et évaluation.
- Décentraliser la stratégie.



Groupe travail 3 : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.

Ce groupe de travail était constitué de 05 participants représentant la recherche à travers l'université, la conservation des forêts, la direction de l'environnement et l'agriculture à travers les DSA des wilayas de Béchar, Naama et Adrar. Les discussions ont été orientées par les points suivants :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- d'information, de communication et de sensibilisation sur la biodiversité par rapport aux : Décideurs (différents niveaux) ; Public ; milieux scolaire et universitaire.
- de diffusion de l'information pour la sensibilisation sur la biodiversité en fonction des différents outils : Médias ; Presse ; TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), etc.
- de renforcement de capacités des intervenants et en particulier des mouvements associatifs.

Les participants ont discuté l'importance d'informer et sensibiliser la population à tous les niveaux jusqu'au décideur sur l'importance de la biodiversité et la nécessité d'utiliser tous les moyens les plus appropriés à cet effet. La sensibilisation et la communication environnementale sont considérées parmi les aspects sur lesquels repose la conservation de la biodiversité au niveau nationale. Le pays fournit des efforts considérables dans ce domaine afin de sensibiliser toutes les catégories dans le but de conserver toutes nos ressources biologiques et de les transmettre aux générations futures. A cet effet le groupe de travail recommande :

- Formation des intervenants dans le domaine de l'éducation environnementale afin de transmettre le message aux générations futures et en commençant par la famille.
- Diversifier le nombre d'associations activant dans ce domaine et les former et encourager la coordination entre ces associations.
- Transfert d'expériences entre associations activant dans ce domaine et qui ont réussi dans la diffusion de messages sur la protection de l'environnement et de la biodiversité, à travers des rencontres cycliques.
- Utilisation de tous les moyens et outils disponibles tels que les radios, les mosquées, les institutions éducatives, les comités de quartiers et les associations.
- Raviver tout le patrimoine culturel lié à l'environnement pour les générations futures en s'appuyant sur les personnes ressources locales et se basant sur ce savoir élaborer des fiches sur les ressources faunistiques et floristiques qui reprennent essentiellement les noms communs locaux des espèces (Préserver le savoir local et les noms locaux des espèces).
- Création de pépinières pour la production de plantes locales et de réserves pour l'élevage de la faune locales.



Groupe travail 4 : Stratégies de formation et de recherches.

Ce groupe de travail était constitué de 06 participants représentant l'Université, la Direction des ressources en eau et la Direction des services agricoles des Wilayas d'El Bayadh et de Naama.

Les discussions ont été orientées par les points suivants :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- de priorisation des axes de recherche qui répondent aux préoccupations aux pertes de la biodiversité.
- de recherche et de formation pour améliorer le niveau de prise en charge des questions liées à la biodiversité.
- de valorisation des travaux de recherche et d'intégration des résultats des recherches liées à la biodiversité pour la prise de décision.
- de transfert de technologie du vivant (biotechnologie) en relation avec la biodiversité.

Pour aborder les aspects de la recherche et de la formation et définir les recommandations qui tiennent compte des spécificités et vocations de la région, les participants ont identifiés les problématiques de la région sud-ouest par rapport à la biodiversité ainsi que les facteurs qui ont abouti à ces problématiques.

Les discussions ont abouti aux recommandations suivantes :

Problématiques

Dégradation des écosystèmes steppiques, sub-sahariens et sahariens.

Dégradation des parcours naturels.

Disparition de certaines espèces animales et végétales.

Ressources en eaux superficielles mal exploitées.

Facteurs de dégradation

Facteurs humains ;

Moyens mécaniques utilisés inappropriés ;

Aléas du climat (sécheresse) ;

Mutation du mode de vie de la population locale ;

Absence de lois pour la préservation et la protection de la steppe ;

Manque de collaboration entre institutions de la région.



Recommandation

- Création de spécialités (filières) au niveau des universités spécifiques à la vocation de la région sud-ouest.
- Développement et diversification des thèmes de recherches sur les écosystèmes de la région.
- Exploitation des résultats de ces recherches sur terrain renforcé par un encrage juridique qui incite les secteurs concernés à utiliser ces résultats dans les programmes de développement de la région sud-ouest.
- Création d'une collaboration entre les universités et les autres secteurs acteurs dans le développement durable de la région.
- Impliquer les universitaires dans les projets et les programmes de développement.
- Encourager les travaux de recherche liée à l'environnement.
- Organisation des stages de recyclage et de formation du personnel à travers des ateliers, journées et séminaires encadrés par l'université.
- Utilisation des biotechnologies pour l'amélioration des ressources génétiques animales et végétales.

Clôture de l'Atelier

La Directrice Nationale du Projet a intervenu pour remercier tous les participants pour leur contribution à l'atelier et a remercié la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Adrar pour l'organisation de l'atelier.





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Note conceptuelle Ateliers Régionaux

PROJET 00083239

**PLANIFICATION NATIONALE SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET
MISE EN OEUVRE EN ALGERIE DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE 2011-2020
ET DES OBJECTIFS D'AICHI**

Juillet 2014



I. Contexte et justification

L'Algérie a ratifié la convention de diversité biologique (CBD) en 1995. En réponse à cette ratification une stratégie et un plan d'action national de biodiversité (SPANB) à été élaborée en 2000. Un Plan stratégique de la CDB pour la période 2011-2020 a été adopté lors de la COP-10 en 2010 à Nagoya, mettant l'accent sur la nécessité d'actualiser les SPANB selon une démarche participative. Ce Plan stratégique a pour but de promouvoir une mise en œuvre plus efficace de la Convention, grâce à une approche stratégique comprenant :

- **une vision** : « Vivre en harmonie avec la nature où, d'ici à 2050, la diversité biologique [notre capital naturel] est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, maintenant la planète en bonne santé et procurant des avantages essentiels à tous les peuples ».
- **une mission** : « mettre fin à l'appauvrissement de la diversité biologique »
- **des buts stratégiques** :
- **des objectifs** : 20 grands objectifs pour 2020 (appelés objectifs Aichi) regroupés en cinq buts stratégiques.

Afin de continuer à remplir ses engagements aux termes de la CBD, l'Algérie mène un projet sur « la planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ». Dans le cadre de ce projet des ateliers régionaux sont planifiés afin de développer, selon les spécificités géographiques et dans un processus participatif, des objectifs nationaux et régionaux qui permettent d'atteindre les objectifs mondiaux d'Aichi et qui tiennent compte de l'état et des tendances de la diversité biologique au pays.

II. Objectifs

Les ateliers régionaux ont pour objectif général d'identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Ces ateliers visent à définir des objectifs nationaux mesurables en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, en intégrant la valeur des biens et services issus des écosystèmes, ainsi que les difficultés et les opportunités liées à l'adaptation et à la résilience des écosystèmes.



ANNEXE I

III. Résultats attendus

Il est attendu que les ateliers aboutissent à l'élaboration d'un rapport sur les objectifs nationaux pour la diversité biologique et qui contribuent à atteindre les objectifs d'Aichi. Ces objectifs seront par la suite validés lors d'un atelier national.

IV. Organismes

Les ateliers sont organisés en partenariat avec :

- le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE)
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- et le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM)

V. Participants

Les ateliers rassemblent tous les acteurs qui sont concernés directement ou indirectement par la biodiversité à savoir : Forêts, Pêche, Agriculture, Hydraulique, Universités, Associations Locales, Collectivités Locales (APW, APC), le PNUD et le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire (MATE) et la Gendarmerie Nationale.

VI. Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera sur deux séances :

- Une séance plénière ;
- Et quatre groupes de travail thématiques suivants :
 - 5- **Groupe travail 1** : Institutions et réglementation.
 - 6- **Groupe travail 2** : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.
 - 7- **Groupe travail 3** : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.
 - 8- **Groupe travail 4** : Stratégies de formation et de recherches.

VII. Lieu et date

Les ateliers régionaux seront organisés dans trois Wilayas Annaba, Oran, Biskra et Adrar, en fonction des spécificités géographiques (tableau1). Il est à préciser qu'un premier atelier régional concernant les régions centre a été organisé en mai 2014.

Tableau 1 : Ateliers régionaux

Lieu	Wilayas concernées
Alger	Alger – Chlef – Bejaïa- Blida – Bouira – Tizi Ouzou- Djelfa- Boumerdes – Tipaza- Ain Defla – M'sila- Médéa
Annaba	Annaba- Oum El Bouaghi- Batna- Tébessa- Jijel- Sétif- Skikda-Guelma - Constantine- Bordj Bou Arreridj- El Tarf – Khenchla-Souk Ahras- Mila
Oran	Oran – Tlemcen – Tiaret- Saida- Sidi Bel Abbès- Mostaganem-Mascara-Tissemsilt-Ain Témouchent-Ghilizane
Biskra	Biskra - Ouargla- Illizi- El Oued- Ghardaïa –Laghouat
Adrar	Bechar- Adrar- El-Bayad- Tindouf- Nâama- Tamanrasset





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Projet 00083239

« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ».

Programme Atelier régional Sud-Ouest

8h30- 9h30	Accueil et inscription des participants
9h30- 9h45	Allocutions d'ouverture
9h45- 10h15	Présentation du projet SPANB et objectifs de l'Atelier (Mme. Laouar, Sous-Directrice des sites, paysages, des aires protégées et du patrimoine naturel et biologique et Directrice Nationale du projet)
10h15- 10h20	Constitution des groupes de travail
10h20- 10h35	<i>Pause café</i>
10h35- 13h15	Séances groupes de travail
13h15-14h00	Présentation des résultats des groupes de travail
14h00	<i>Pause déjeuner</i>



ANNEXE III Liste des participants

N°	Nom & Prénom	Fonction	Institution
WILAYA D'ADRAR			
1	Lamine Amel	Ingénieur	DEW Adrar
2	BENYOUCEF Mohamed	Directeur de l'Environnement	DEW Adrar
3	NOUARI Ahmed		DEW Adrar
4	BOURAHLA Mohamed	Directeur des Services Agricoles	DSA Adrar
5	ZAHRAOUI Zahra	Chef de service	DEW Adrar
6	BENACIA Mustapha	Chef de circonscription des forêts de Timimoun	Forêt Adrar
7	OULDSAFI Mohamed	Chef de Station	INRF ADRAR
8	HAMOUDI Mohamed	Directeur ONPCTGT	Office National du Parc Culturel TGT
9	BELLOULA	Inspecteur régional sud ouest	
WILAYA DE TAMANRASSET			
10	BOUAMER AMAR	Directeur	DEW Tamanrasset
WILAYA DE BECHAR			
11	BELLAG Djilali	DEW	DEW BECHAR
12	TADBIRI Ahmed	Directeur DPRH	DPRH
13	MESSAOUDENE Kamel	Ingénieur forestier	Conservation des forêts BECHAR
WILAYA DE TINDOUF			
14	BECADI A/Ali	Ingénieur d'état en Biologie	DEW Tindouf
15	DJAMAL BENLAHREDA	Directeur	Direction des Ressources en Eau
WILAYA DE NAAMA			
16	MEKKAOUI Boumediene		DSA NAAMA
17	ALLALI Abdelkader	Chargé des Zones humides	Conservation des forêts NAAMA
18	Larbi BADAOU	Chef de service	Conservation des forêts NAAMA
19	HEBLA AEK	Ingénieur d'état	CNDRB
20	OULD MOHAMED Youcef	Conservateur des forêts	Conservation des forêts NAAMA
21	YOUB OKKACHA	Directeur	DEW Naama
22	BENARADJ Abdelhak	Enseignant	Centre Universitaire de NAAMA
23	MEDGHOUL Brahim	DRE	DRE
24	BOUTABA Yamina	Directrice de l'environnement	DEW NAAMA
WILAYA D'EL BAYADH			
25	BOUTABA Yasmina	Directrice	DEW El Bayadh
26	LOUAKEL Cheikh	Chef Service	DSA El Bayadh
27	AMARI Tayeb		Conservation des forêts El Bayadh
28	MOULAY Amar		Direction des Ressources en eau El Bayadh
29	TIRICHINE Hadj Said	Enseignant chercheur	Université El Bayadh



WILAYA D ALGER			
30	SAIDA LAOUAR	Sous directrice et DNP	MATE
31	LYDIA NAITKACI	Ingénieur	MATE
32	CHAABENI MAJDA	Assistante de projet	PNUD
33	KARIMA YAHIA	Coordonatrice de projet	PNUD
34	MOUALI Mohamed	Directeur Général	ONEDD
35	HESSAS BRAHIM	Chargé du suivi et de l'évaluation	Parcs Culturels
36	BOUMEZBEUR Ammar	Retraité	



ANNEXE IV : Photos des groupes de travail



Photo 3 : Déroulement des discussions du groupe de travail 2



Photo 4 : Restitution des résultats du groupe de travail 2



ANNEXE IV : Photos des groupes de travail



Photo 5 : Restitution des résultats du groupe de travail 3



Photo 6 : Restitution des résultats du groupe de travail 4

